

III. — Les actions et prestations sociales

A. — La famille et l'enfance	
Actualité juridique, par Françoise MONEGER	669
Chronique, <i>Familles et prestations sociales dans les relations franco-algériennes</i> , par Françoise MONEGER	673
B. — Les personnes malades.	
C. — Les personnes handicapées.	
D. — Les personnes âgées	
Chronique, <i>La prise en charge des soins des titulaires de pensions et rentes expatriés</i> , (CJCE 3 juill. 2003, <i>van der Duin, van Wegberg c/ Anoz</i>), par Fabienne MULLER	685
E. — Insertion professionnelle et sociale	
Actualité juridique, par Maryse BADEL, Isabelle DAUGAREILH, Robert LAFORE, Christophe WILLMANN	689

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et revues, par Elie ALFANDARI et autres	697
--	-----

BREVES INFORMATIONS	705
---------------------	-----

TABLES DE L'ANNÉE 2003	707
------------------------	-----

Les opinions émises dans la Revue n'engagent que leurs auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70).

DALLOZ

31-35, rue Froidevaux – 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© Éditions Dalloz – 2003

400262



CARDEX	✓
VOGES	
PROTESTES	
REVISIONS	
REVISIONS	
<i>Avril 12 2004</i>	

SOMMAIRE DU N° 4-2003

ARTICLE

Philippe LIGNEAU, *L'activité associative à l'épreuve de la loi du 2 janvier 2002 portant rénovation de l'action sociale et médico-sociale* 563

CHRONIQUES

Droit sanitaire

I. — Santé et médecine

A. — Santé publique

Actualité juridique, par Jean-Simon CAYLA 577

Chronique, *Pathologies et surmortalité caniculaire*, par Jean-Simon CAYLA 579

B. — Professions de santé

Chroniques

Les rapports entre la loi et les déontologies des professions de santé après le 4 mars 2002, par Joël MORET-BAILLY 581

L'étendue du droit d'expression du médecin libéral, conclusions sur Conseil d'Etat, 5 mai 2003. M. Meroue, par Rémy SCHWARTZ 589

II. — Pharmacie

Chroniques

Les vicissitudes de la politique du médicament remboursable, par Jérôme PEIGNÉ 592

La baisse des taux de remboursement des médicaments devant le Conseil d'Etat, conclusions sur Conseil d'Etat, 23 juin 2003, Société Servier Monde, par Pascale FOMBEUR 610

III. — Établissements de santé

A. — Système hospitalier.

B. — Etablissements de santé publics.

C. — Etablissements de santé privés

Actualité juridique, par Gérard MEMETEAU et Michèle HARICHAUX 628

Droit social

I. — Les systèmes de protection sociale

A. — La sécurité sociale

Actualité juridique, par Pierre-Yves VERKINDT 642

B. — La mutualité.

C. — L'aide et l'action sociales

Actualité juridique, par Philippe LIGNEAU 648

II. — Les institutions sociales

A. — Les centres communaux d'action sociale.

B. — Les associations à objet sanitaire et social.

C. — Les établissements spécialisés

Actualité juridique, par Jean-Marc LHUILLIER 651

Chronique, *L'autorité de la chose jugée au civil s'impose-t-elle au juge du tarif ?, conclusions sur Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Paris, 25 avril 2003, Association départementale pour l'aide aux infirmes mentaux (ADAIM) c/ Préfet du Val-d'Oise*, par Thierry REVENEAU 657

D. — Les professions sociales.

Revue

de droit
sanitaire et
social

FONDATEUR
Elie Alfandari

DIRECTEUR
Françoise Monéger

DALLOZ